



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, session 2021

N° A3A43ASIEUB

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2021 :

Monsieur FRAICHARD Stéphane, ingénieur de recherche de 1ère classe, président, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame AMOUROUX Marine, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Madame IMMEL Françoise, ingénieure de recherche de 1ère classe CNRS, experte, Université de Franche Comté, Besançon.

Monsieur CARRY Nicolas, ingénieur d'études de classe normale, Université de Franche Comté, Besançon.

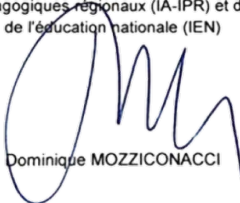
Monsieur LOUP Christophe, assistant ingénieur, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame STEINER Céline, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Franche Comté, Besançon.

Fait à Paris, le 9/05/2021

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par
délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Dominique MOZZICONACCI